



Ministère du Travail, des  
Relations Sociales, de la Famille  
et de la Solidarité  
Ministère de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
Associative

## BILAN 2008

### GESTIONNAIRES

**Maître d'ouvrage**  
MAIRIE DE BOISSET  
**Exploitant**  
SAUR

### RESSOURCE

Vous êtes alimentés par 1 captage :

CONQUANS 3 DRAINS  
Arrêté préfectoral du : 10/07/1992

### TRAITEMENT

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

TTP CHLORE BONNEMAYOUX  
Traitement simple  
- CHLORE

Ce bilan a été établi  
à partir des  
prélèvements effectués  
à la diligence de la  
DDASS  
articles R 1321-1 à R  
1321-66 du Code de  
la Santé Publique)



Après plusieurs jours  
d'absence, laissez couler  
quelques instants avant  
de prélever de l'eau  
destinée à la boisson.



Consommez  
exclusivement l'eau du  
réseau d'eau froide.  
Si vous la conservez,  
placez-la au frais dans  
un récipient fermé (pas  
plus de 24 heures).

# QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

## Distribution BONNEMAYOUX

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

*Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.*

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

#### NITRATES

*Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels*

Valeurs mesurées : mini. : 16,5 mg/L - maxi. : 16,5 mg/L - moyenne : 16,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau conforme à la norme pour ce paramètre.

#### DURETE

*Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 3,0 °F - maxi. : 3,0 °F - moyenne : 3,0 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

#### ARSENIC

*Elément d'origine naturelle*

Absence de mesures pour ce paramètre en 2008.

#### CHLORE RESIDUEL

*Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 0,14 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,37 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,25 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Teneur en chlore résiduel satisfaisante.

### CONCLUSION

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.**

La saveur ou la couleur  
de l'eau distribuée change ?

**SIGNALEZ-LE A VOTRE  
DISTRIBUTEUR D'EAU  
(voir facture d'eau)**

Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL  
Service Santé-Environnement  
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC  
Tél : 04.71.46.83.49